

Démarche	: Demande d'inscription ou de réinscription sur la liste des commissaires enquêteurs du département de Vaucluse
Organisme	: service des relations avec les collectivités territoriales

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Le commissaire enquêteur a la responsabilité de conduire, de manière impartiale, l'enquête publique nécessaire à la réalisation de projets ou l'approbation de plans ou programmes dans des domaines variés (expropriations pour cause d'utilité publique, installations classées pour la protection de l'environnement, eau et milieux aquatiques, urbanisme, servitudes d'utilité publique, etc...). Il est notamment chargé de veiller au respect de la procédure et à la bonne information du public, qui passe notamment par la mise à disposition d'un dossier d'enquête, le renseigne au besoin lors de ses permanences en mairie et recueille ses appréciations, ses suggestions, voire ses contre-propositions, écrites sur un registre d'enquête ou annexées à celui-ci. Il demande tous documents existants, reçoit le maître d'ouvrage, entend toutes personnes dont il juge l'audition utile, visite les lieux concernés s'il le souhaite et préside, le cas échéant, une commission d'enquête, voire une réunion publique. A l'issue de l'enquête publique, il transmet à l'autorité organisatrice de l'enquête un rapport d'enquête relatant la manière dont s'est déroulée celle-ci, faisant état des contre-propositions produites ainsi que des réponses éventuelles du maître d'ouvrage et rédige, sur un document séparé mais lié au rapport, des conclusions motivées où il donne son avis personnel. Ces documents sont rendus publics.

Pour être désigné comme commissaire-enquêteur et conduire des enquêtes publiques, le postulant doit faire acte de candidature auprès de la préfecture du département de sa résidence principale (ou sa résidence administrative, s'il s'agit d'un fonctionnaire ou d'un agent public en activité).

Les demandes d'inscription ou de réinscription sur les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur doivent être adressées avant le 1er septembre de l'année précédent l'année de validité de la liste (article D.123-40).

Contact: pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr

Type de demande

Type de demande

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Première inscription

Réinscription

Coordonnées

Demande d'inscription ou de réinscription sur la liste des commissaires enquêteurs du département

Civilité

Mme

M.

Nom patronymique

Nom d'usage

Prénom(s)

Date de naissance

Lieu de naissance

Ville et département de naissance (+arrondissement pour Lyon et Paris)

Nationalité

Filiation

(uniquement pour une personne née hors de France)

Adresse de résidence

Numéro, voie

Résidence, bâtiment

Code postal

Ville

Pays

Adresse mail

Demande d'inscription ou de réinscription sur la liste des commissaires enquêteurs du département

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Titres, diplômes, activité professionnelle

Titres et diplômes

Travaux réalisés

(scientifiques, techniques, professionnels... à préciser & détailler):

Activités professionnelles exercées

Fonctions occupées

(mandats électifs (depuis - de 5 ans), participation association ou organisme public...)

Fonctions antérieures de Commissaire enquêteur (si réinscription)

1ère inscription

Département d'inscription

Principales enquêtes réalisées

(préciser types et domaines)

Formations suivies

(durées, thématiques, organisateurs...)

Disponibilité

Indiquez vos disponibilités

(espaces de temps disponibles hebdomadaires, mensuels, annuels...)

Motivation

Indiquez vos motivations

Moyens matériels

Véhicule

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Bureautique/informatique

Autres

Observations éventuelles

Observations éventuelles (facultatif)

(facultatif)

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

CV

Demande d'inscription ou de réinscription sur la liste des commissaires enquêteurs du département

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre de motivation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photocopie d'une pièce d'identité ou passeport